

Dès la naissance de l'Eglise chrétienne, on a maintes fois soulevé ces questions : Quel est le rôle du chrétien en politique ? Un membre d'église ou l'Eglise elle-même peuvent-ils faire de la politique ? Quelles devraient être leurs relations avec l'Etat et avec les autorités politiques en place ?

Certains adventistes pensent que l'Eglise n'a aucun rôle à jouer en politique, et que le chrétien, pris individuellement, n'y a qu'une part minuscule tout au plus. Cette opinion est basée sur la notion que le royaume du Christ n'est pas de ce monde. D'autres adventistes maintiennent que les individus et l'Eglise ont incontestablement des responsabilités socio-politiques en vue d'améliorer les conditions de vie. Certains chrétiens vont encore plus loin et prétendent que le but essentiel du christianisme est de travailler à la création d'un ordre politique chrétien qui amènera le royaume de Dieu sur terre. Entre les deux, on a toute une variété d'opinions.

L'exemple de Christ

Jésus n'a fait que rarement allusion au type de société politique auquel ses disciples devraient aspirer. Il n'a pas prétendu être un croisé ou un réformateur socio-politique. Il n'a pas énoncé de programme. Les tentations au désert avaient clairement une dimension politique et il y a résisté. Bien qu'il ait eu plus d'une occasion de s'emparer du pouvoir par une sorte de coup d'Etat (cf. la multiplication des pains et l'entrée triomphale à Jérusalem), il n'a pas choisi cette option.

Toutefois, les enseignements de Jésus ne peuvent qu'avoir des conséquences socio-politiques importantes lorsqu'ils sont mis en pratique par la communauté chrétienne. Il a offert de bonnes nouvelles pour les pauvres, la liberté pour les opprimés et « la vie avec abondance » (Jean 10 : 10). Les adventistes modernes, suivant l'exemple des chrétiens à travers les âges, doivent donc reconnaître qu'une certaine responsabilité sociale leur incombe. Les pionniers adventistes prêchaient non seulement l'Evangile du salut personnel, mais étaient aussi soucieux de la condition des alcooliques, des esclaves, des femmes opprimées et des besoins d'éducation des enfants et des jeunes.

Le fondement biblique de la responsabilité socio-politique

La responsabilité socio-politique chrétienne se base sur deux fondements bibliques. Tout d'abord, la doctrine de la

création. Dieu a créé *ex nihilo* un univers et nous a établis comme ses gérants. En tant que tels, nous sommes donc à la fois responsables et redevables du domaine sous notre juridiction.

Deuxièmement, la doctrine de l'humanité. Les humains ont été créés à l'image de Dieu. Les paramètres de notre responsabilité envers le service se trouvent dans la notion biblique de la nature humaine. La conception chrétienne ne voit

Le chrétien et la politique

Plaidoyer pour un engagement judicieux dans les problèmes socio-politiques sans compromettre ses priorités chrétiennes

Bert B.
Beach

pas les hommes comme les restes d'un naufrage flottant sur la mer, mais comme des personnes devant jouer un rôle responsable et ayant un avenir brillant. Ce potentiel humain donne sens, but et optimisme aux chrétiens au service d'autrui dans un cadre communautaire.

Ainsi le christianisme n'est pas une religion qui prône une introversion ou un individualisme isolés ; c'est une religion communautaire. Les vertus et les dons chrétiens ont des implications sociales. Un engagement pour Jésus-Christ veut dire un engagement envers tous les enfants de Dieu, et cet engagement entraîne une responsabilité envers les autres et leur bien-être.

Le dilemme d'une double citoyenneté

Les chrétiens sincères font face au dilemme de la double citoyenneté. Ils appartiennent au royaume de Dieu d'une part, et sont citoyens de leur pays d'autre part. Ils font partie de la « nouvelle humanité » et ils vivent au milieu de la

« vieille humanité ». Y a-t-il là un conflit inhérent ? La jeunesse adventiste doit-elle choisir une citoyenneté et renoncer à l'autre ? Il n'y a pas de doute qu'en certaines occasions, il peut y avoir conflit quand les devoirs ou exigences de l'une s'opposent à ceux de l'autre. Dans de tels cas, l'Écriture est claire : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » (Actes 5 : 29.)

Cependant, le royaume de Dieu n'est pas isolé en dehors de notre monde ; il est « au milieu de nous » (Luc 17 : 21). En d'autres termes, le royaume de Dieu est une sphère, un engagement, une attitude, et un mode de vie et de pensée qui pénètre notre existence entière et donne à notre citoyenneté un sens tout spécial. C'est la souveraineté de Dieu imprégnant la vie de l'être humain.

Ne rien faire, c'est faire quelque chose

La mise en place d'un ordre politique dans notre société est une mesure providentielle de Dieu pour l'humanité déchue. Dieu ne demande pas aux gens « biens » de la société de rester en dehors du processus politique du gouvernement, ni de laisser aux « méchants » le contrôle économique et socio-politique. Les chrétiens doivent être le sel et la lumière du monde et de la société, ils ne peuvent donc simplement pas s'abstenir du processus politique. En fait, une telle abdication est en soi une action politique qui ouvre la porte du contrôle politique à ceux qui soutiennent des valeurs non chrétiennes. « Ne rien faire », c'est une prescription assurée pour permettre au péché de devenir maître. Les adventistes ont à la fois le droit et le devoir d'utiliser leur citoyenneté terrestre pour permettre à l'Église de remplir son mandat divin, et de participer individuellement au soulagement des besoins sociaux affligeants.

Les devoirs d'une citoyenneté politique

Les adventistes du septième jour sont confrontés à au moins quatre devoirs de citoyenneté politique.

Premièrement, le devoir de prier pour le gouvernement. Nous devons demander l'aide divine pour la résolution de problèmes socio-politiques qui affectent la vie humaine et la proclamation de l'Évangile de façon négative. Les prières et

les supplications des fidèles montent bien plus haut que les montagnes de papier recyclé des déclarations et des actions politiques.

Deuxièmement, le devoir de voter et d'adresser des pétitions aux autorités gouvernementales. Les adventistes devraient voter, même si parfois il faut choisir le moindre de plusieurs maux. Parallèlement, l'inscription au vote est une étape préliminaire nécessaire.

Troisièmement, le devoir de s'instruire et d'être informé. Les adventistes, non moins que les autres citoyens, doivent se plonger dans une formation personnelle permanente sur les problèmes qui affectent la vie d'aujourd'hui et de demain. L'ignorance en politique n'améliore pas le bonheur spirituel.

Quatrièmement, le devoir de tenir et de se présenter à un poste de la fonction publique. Les adventistes ont ce droit constitutionnel. Certains postes au gouvernement ne nécessitent pas de campagne électorale. Ellen White écrit : « Caressez-vous l'ambition... de faire partie des assemblées législatives et de contribuer à donner des lois au pays ? Il n'y a rien à blâmer dans de telles aspirations. »¹ Toutefois, il est vrai qu'elle conseille aux pasteurs et enseignants employés par la dénomination de s'abstenir d'activités politiques partisans.² La raison qu'elle en donne est claire : une politique de parti risque d'engendrer des divisions. Un pasteur pourrait facilement diviser l'assemblée selon les différents partis, et diminuer ainsi considérablement sa capacité à servir de berger pour tout le troupeau.

Le danger de la politisation

Après avoir souligné les privilèges et les responsabilités de la citoyenneté, il devient nécessaire de mettre en garde du danger de la politisation à la fois des individus et de l'Église. Les adventistes, comme les autres chrétiens, peuvent être trompés par César. En politique, succès veut dire compromis, exaltation de soi, dissimulation des faiblesses et partialité. Il devient parfois nécessaire d'accepter un moyen expéditif qui ne correspond pas à nos meilleures convictions morales. La politique est un maître exigeant et peut devenir très absorbante. Les politiciens chrétiens sont sur la corde raide. Ils doivent éviter l'influence de l'activisme politique, qui est ironique, qui prend sur tout et qui peut dévaluer leurs efforts à un point où il semble qu'il n'y a pas de Dieu qui s'implique dans les affaires des hommes.


Il existe un danger croissant de

politisation des églises. Cela a entraîné non seulement l'implication d'églises dans l'activité politique, mais aussi l'interprétation de la foi et de l'Évangile chrétiens en termes de valeurs politiques. Dans de nombreuses églises, il semble que l'intérêt soit passé de la moralité individuelle à la moralité sociale. Le résultat est que dans certains segments de la société ecclésiastique, on a permis à des idées séculières de modeler les valeurs chrétiennes, au point qu'on ne constate plus guère de différence entre le séculier et le sacré. Il est triste de voir que les dispositions des chrétiens sont souvent les mêmes que celles de la société en général.

Un participation circonspecte de l'Église

Ce que nous venons de dire montre le besoin d'un engagement judicieux dans le domaine politique. Une Église mondiale avec des milliers d'institutions, dix millions de membres adultes et bien plus de sympathisants, ne peut pas éviter tous les contacts avec l'État ni toute participation en politique — l'art de gouverner. Les organisations de l'Église, et non seulement les membres, ont des droits et des responsabilités. L'Église a le droit d'intervenir en ce qui concerne des actions législatives ou réglementaires qui affectent — négativement ou positivement — sa mission.

L'Église ne doit jamais (et *jamais* est très fort !) s'identifier à un parti ou système politique particulier. Une telle identification pourra apporter un bref alpha de privilèges temporaires, mais inévitablement, elle entraînera l'Église le long de la pente glissante de la politique vers un oméga où prophétie et évangélisation se retrouvent paralysées.

Bref, « l'Église doit être l'Église », non un autre agent sociologique. Son moyen le plus prometteur pour changer la société est de changer les personnes. Ce faisant, les adventistes remplissent la double mission que Dieu leur a confiée dans le monde : évangélisation et service. 

Bert B. Beach (Ph.D. de l'université Paris-Sorbonne) est directeur des relations inter-églises à la Conférence Générale des adventistes du septième jour. Son adresse : 12501 Old Columbia Pike, Silver Spring ; MD 20904 ; U.S.A.

Notes et références

1. *Messages à la jeunesse* (Boise, Idaho : Editions Le Monde Français, 1968), p. 33.
2. *Le Ministère évangélique* (Dammarié les Lys, France : Editions S.D.T., 1951), p. 382-387.